

La suberaie en Corse et le changement climatique

par Toussaint NICOLAI

Les Journées techniques du liège, organisées tous les deux ans, sont l'occasion de présenter un état des lieux de la filière du chêne-liège dans chacun des territoires français de la façade méditerranéenne concerné.

Ici l'auteur fait le point sur la filière corse qui, bien que fortement impactée par le vieillissement des peuplements et par les effets du changement climatique, souhaite mettre en place une stratégie de relance de la filière.

La suberaie Corse : sa superficie, sa localisation

Selon les chiffres de l'Inventaire forestier national, 57% du territoire insulaire est recouvert par la forêt, soit 507 000 hectares ; sur ce total la forêt privée représente 400 000 hectares environ.

Le chêne-liège en essence pure ou mélangée recouvre approximativement 60 000 hectares (Cf. Fig. 1). Mais si l'on exclut les zones à faible densité ou les zones difficiles d'accès on peut retenir comme surfaces productives une superficie de l'ordre de 35 000 hectares.

Les zones de production se situent essentiellement en Corse du Sud, plus particulièrement dans la région de Porto Vecchio, dans le sud-ouest de la Corse et, pour partie, en plaine orientale.

La principale zone de production est celle de Porto Vecchio où il existe une forte tradition d'exploitation du liège et où subsistent encore quelques liègeurs.

La dernière usine de liège se situait dans la région d'Ajaccio et a fermé dans les années 1970.

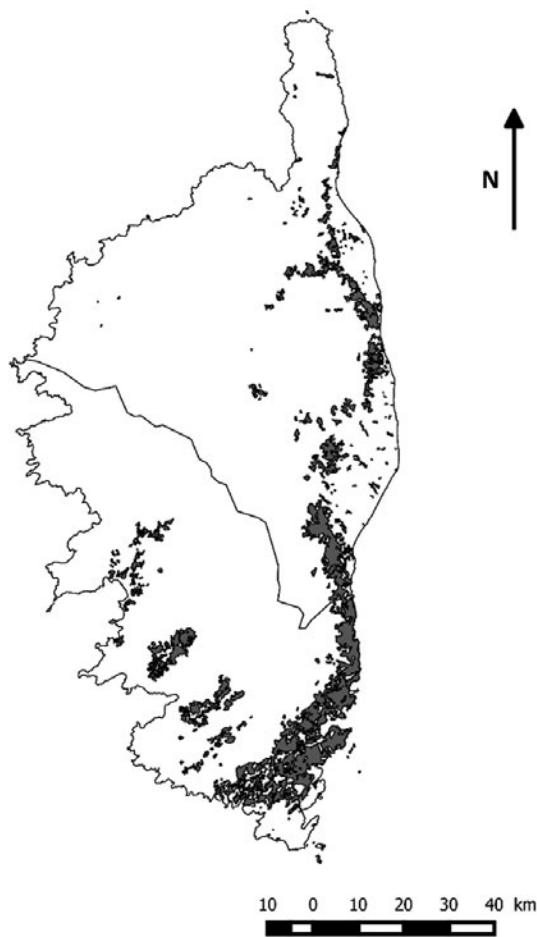


Fig. 1 :
Aire de répartition du chêne-liège en Corse.

Etat de santé de la suberaie et changement climatique

Jusqu'à la période 1960-1970 la suberaie était régulièrement exploitée et entretenue. Très souvent c'était les propriétaires eux-mêmes qui procédaient à la levée avec une main d'œuvre locale.

Avec l'exode rural, le vieillissement de la population et la baisse des cours du liège, les suberaies ont cessé d'être exploitées régulièrement et n'ont plus été entretenues.

La pratique de « la vente sur pied » s'est généralisée et beaucoup de levées ont été faites sans soins par des ouvriers rémunérés à la tâche. De ce fait de nombreux arbres ont subi des blessures.

Actuellement le liège, non levé régulièrement, est très souvent sur-épais et attaqué par divers parasites.

Cet état de quasi abandon a permis le développement d'une végétation concurrente, notamment du chêne-vert, qui lorsqu'il devient dominant, entraîne le dépérissement du chêne-liège.

A ces facteurs d'origine humaine sont venus s'ajouter des facteurs d'origine « naturelle » à savoir le réchauffement climatique.

Une étude sur l'incidence du réchauffement climatique sur l'état de la suberaie a été faite en 2015 par le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Corse, avec le financement de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), et avec l'appui scientifique de l'Institut pour le développement forestier (IDF).

Cette étude a étudié 99 placettes situées sur l'ensemble de l'aire de répartition du chêne-liège.

Le dépérissement a été analysé selon la méthode ARCHI (examen du houppier) et la méthode DEPEFEU (déficit foliaire) dans le cadre du protocole BIOCLIMSOL développé par l'IDF.

Les conclusions de l'étude

La première cause du déperissement de l'arbre semble être les blessures causées par de mauvaises levées.

La deuxième cause expliquant les dépérissements du chêne-liège en Corse est le développement des essences concurrentes, conséquence de l'abandon.

Le bilan hydrique : l'étude a permis de constater que dans les zones les plus déficitaires en bilan hydrique le nombre de tiges dépérissantes augmente de manière importante.

Par ailleurs, au cours du printemps 2019, les forêts de la région de Porto Vecchio : la région de Figari et la vallée de l'Ortolo, ont subi une invasion de chenilles : le bombyx.

La surface touchée a été estimée à plus de 30 000 hectares.

Par le passé ce phénomène se reproduisait environ tous les 9 à 10 ans et n'allait pas au-delà de 150 mètres d'altitude.

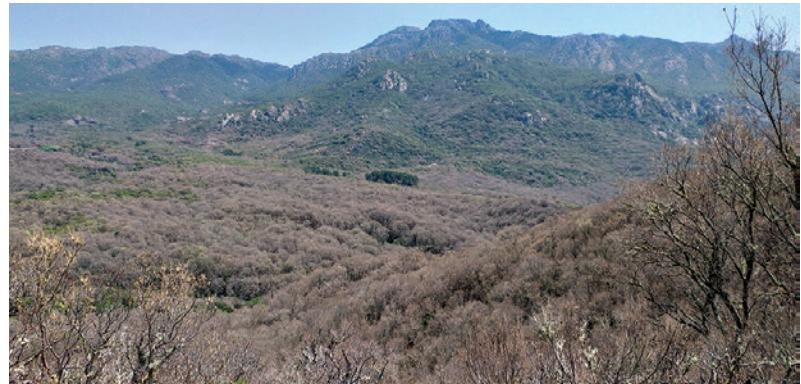
La dernière invasion remonte à 2003, sa fréquence ne paraît pas s'accroître mais son aire s'étend. On constate qu'elle remonte en altitude, et atteint désormais des zones situées à plus de 400 mètres.

De plus le chêne vert, l'arbousier et d'autres essences du maquis qui étaient épargnées jusqu'à présent, sont maintenant touchées.

Cette amplification du phénomène est très probablement due au réchauffement climatique.

En conclusion, si la dégradation de la forêt n'est pas due au seul changement climatique, ce dernier est un facteur aggravant :

- il accélère la propagation de ravageurs,
- par le stress hydrique il diminue la capacité de résilience de la forêt.



L'exploitation du liège

Les quantités produites

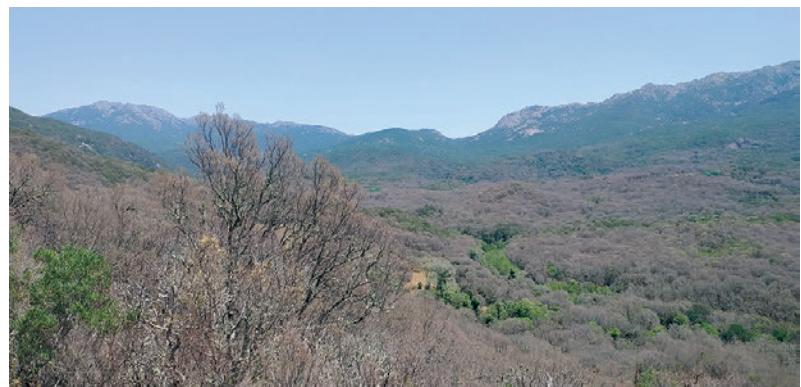
Actuellement il n'existe plus en Corse aucune usine d'exploitation du liège.

Traditionnellement les exportations se faisaient vers la Sardaigne en raison de la proximité géographique. Aujourd'hui, l'essentiel de l'exportation se fait vers l'Espagne et le Portugal et, pour une faible part, vers la France continentale.

Les quantités produites sont faibles :

- en 1990 production annuelle était de 2 500 tonnes (25 000 quintaux),
- en 2018 de 1 000 tonnes (10 000 quintaux)

Ces quantités sont faibles au regard du potentiel calculé sur 30 000 hectares exploitables.



Les handicaps

L'exploitation du liège se heurte à un problème de rentabilité.

Son prix de vente

Sauf pour un secteur géographique limité (région de Porto Vecchio) où le liège a été régulièrement exploité, dans les autres régions la proportion de liège de qualité est très faible : de l'ordre de 5 à 10%.

Ces défauts sont :

- liège sur-épais,
- mousses dues à la domination du chêne-vert,
- champignons et attaques par des insectes.

Le prix de ce liège de rebut est trop faible pour assurer une rentabilité de l'exploitation.

Le prix de revient du produit

Les coûts de production du liège sont élevés en raison notamment de la part importante que représente la main d'œuvre.

La main d'œuvre locale ayant désormais totalement disparu, les exploitants sont obligés de faire appel à la main d'œuvre étrangère, dont le coût est élevé.

Le transport bord de route du liège pour son chargement sur camion exige, en raison de la déclivité du sol et du caractère souvent rocheux, une main d'œuvre importante qui augmente les coûts par rupture de charges.

Si le transport maritime et terrestre est en principe à la charge de l'acquéreur, ce dernier en tient cependant compte dans son prix d'achat. Ce coût est donc en définitive en partie supporté par le producteur de liège.

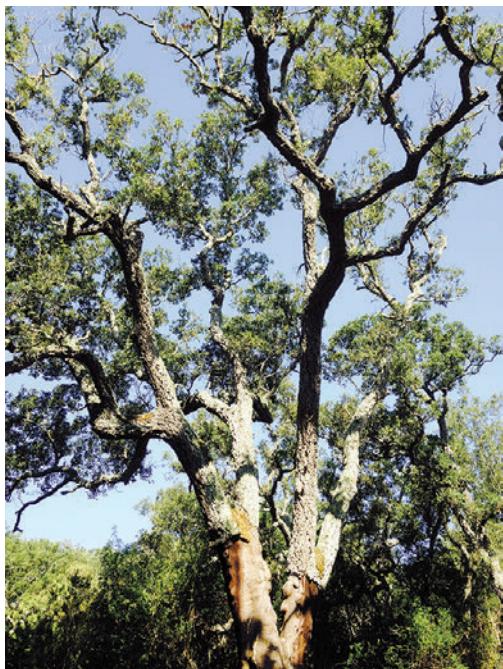
Photos 1 et 2 :
Dégâts du Bombyx disparate dans la vallée de l'Ortolo, juillet 2019.
Photos CRPF.

Perspectives d'avenir

L'objectif premier est d'améliorer la qualité du liège de manière à obtenir un liège de qualité de l'ordre de 30%.

Le CRPF de Corse sensibilise les propriétaires forestiers sur la nécessité d'améliorer la qualité du liège, dans le cadre de documents de gestion durable.

Il encourage, à travers des réunions micro régionales, à la mise en place de plans simples de gestion.



L'ODARC, dans le cadre de fonds européens, nationaux et régionaux, aide financièrement à l'élaboration de plan simple de gestion et à des travaux de rénovation de la suberaie : levée de liège sur-épais, démasclage du liège mâle et du liège brûlé.

Une coopérative forestière SILVA COOP a été créée en 2013 grâce aux aides de la DRAAF et de l'ODARC. Elle exploite et vend directement en lieu et place des propriétaires forestiers.

En 2018, 250 quintaux de liège ont été levés (25 tonnes) et en 2019 : 1000 quintaux (100 tonnes) (vente DIAM et LAFFITE).

Elle se donne aussi pour mission de sensibiliser les propriétaires à la gestion durable et a recruté, avec l'aide de l'Etat et de l'ODARC, un animateur filière liège.

Le CRPF est partenaire du programme européen INCREDIBLE sur le liège (un réseau thématique PEI-AGRI coordonné par Efimed).

Le CRPF de Corse en tant que délégation régionale du CNPF en charge du liège pour la partie française du programme, a organisé le 7 juin 2019 une journée d'information avec l'Université de Corse (FAB LAB) et la coopérative forestière SILVA COOP sur les innovations et le design liège. Un des objectifs de cette journée a été d'initier des projets de valorisation, artistiques et industriels, pour créer des plus-values sur le liège pour relancer sa sylviculture.

Toussaint NICOLAI
Conseiller au Centre
régional
de la propriété
forestière
de Corse

Enfin, il existe aussi un syndicat des propriétaires forestiers dont la mission est de sensibiliser les propriétaires à la gestion durable.

Si l'un des objectifs est d'améliorer la qualité du liège par la sensibilisation des propriétaires et aussi de redonner une nouvelle image par l'innovation, un second objectif tout aussi important doit être de réduire les coûts de production.

Il s'avère nécessaire de former une main d'œuvre locale destinée à remplacer la main d'œuvre extérieure dont le coût est élevé.

Devant les difficultés pour recruter et former une main d'œuvre locale une place de plus en plus grande doit être accordée à la levée mécanique.

Les progrès de la technique doivent à terme permettre à la machine à lever le liège de remplacer les leveurs traditionnels qui en France ont disparu.

Conclusion

Nos suberaies doivent pouvoir avoir un avenir. Les qualités du liège en tant qu'isolant thermique et phonique sont incontestables. Au regard du bilan carbone, les résultats du liège sont très largement supérieurs aux produits dérivés du pétrole

Ces avantages incontestables du liège ne sont pas pris en compte par les pouvoirs publics. Ni les institutions nationales, ni les institutions européennes ne sont, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, suffisamment mobilisées sur le produit liège.

Les pays du nord de l'Europe, sans doute les mieux à même de se faire entendre, dans le cadre de la filière bois mettent l'accent sur les essences qui les concernent : chêne, douglas, sapin.

La forêt méditerranéenne et son liège sont jusqu'ici quelque peu laissés pour compte.

Il appartient à nos CRPF, au CNPF, aux Syndicats et à tous les organismes gravitant autour du liège de sensibiliser les pouvoirs publics nationaux et européens sur la contribution capitale que peut apporter le liège dans le bilan carbone et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

T.N.